

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de l'ESSONNE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 35

absents excusés représentés : 3

absent : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 22 AVRIL 2014

L'an DEUX MILLE QUATORZE, le 22 avril à 19 heures, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué à la salle des mariages de la Mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Eric MEHLHORN, Maire,

ETAIENT PRESENTS :

M. Eric MEHLHORN, Mme Nadège ACHTERGAELE, M. Jacques PATAUT, Mme Anne-Marie GERARD, M. Daniel GUETTO, Mme Réjane MALGUY, M. Daniel JAUGEAS, M. Sébastien BENETEAU, M. Bernard BLANCHAUD, Mme Joëlle EUGENE, M. Christophe GUILPAIN (à partir du point n°8), Mme Marie-Lucie CHOISNARD, Mme Marie-France BELLIARD, Mme Véronique LABBE, M. Jean-Charles HENRY, Mme Sylvie LAIGNEAU, Mme Laurence PINON-CHEVALLIER, Mme Catherine CHEVALIER, M. Franck BOUZIN, Mme Nathalie CAILLEAU, Mme Sandrine VIEZZI, Mme Guilène DESIREE, Mme Claude FERREIRA, M. Cyrille GEORGES, M. Nicolas FROGER, M. Romain PICON, M. Alexis TEILLET, M. Jacques SENICOURT, M. Jean-Marc DEFREMONT, M. Laurent LIEPCHITZ, Mme Lydia BERNET, Mme Jocelyne MAINTIER-LANG, Mme Laurence SPICHER-BERNIER, M. David FABRE, Mme Audrey GUIBERT.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

M. Pierre GUYARD (pouvoir donné à M. Jacques SENICOURT)
Mme Eva SAS pouvoir (pouvoir donné à M. Jean-Marc DEFREMONT)
M. Tony ROLLAND (pouvoir donné à Mme Audrey GUIBERT)

ABSENT

M. Mathieu FLOWER

Secrétaire de séance : Mme Marie-France BELLIARD

N° 1/036 à 8/043

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance
dans lesquelles ont été prises les présentes délibérations a été affiché à la porte de la Mairie
conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

COMPTE-RENDU DE SEANCE

(Article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Secrétaire de séance : Mme Marie-France BELLIARD

Le Conseil municipal,

FINANCES

➤ **1/036**

PREND ACTE des orientations budgétaires de la Ville pour l'exercice 2014.

➤ **2/037**

A l'unanimité,

ACCORDE sa garantie d'emprunt d'un montant de 8.294.000,00 € à la société IMMOBILIERE 3F pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation de 65 logements PLUS/PLAI situés 6 à 18 avenue de Longjumeau.

En contrepartie de la garantie apportée par la Ville, la société IMMOBILIERE 3F s'engage à lui réserver en compensation 20 logements.

➤ **3/038**

A l'unanimité,

Abstentions : Mme Guibert, M. Rolland par mandat.

ACCORDE sa garantie d'emprunt d'un montant de 504.231,00 € à la société DOMAXIS pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation en VEFA de 10 logements PLUS/PLAI situés 149, boulevard Aristide Briand.

En contrepartie de la garantie apportée par la Ville, la société DOMAXIS s'engage à lui réserver en compensation 2 logements.

➤ **4/039**

A l'unanimité,

Abstentions : Mme Guibert, M. Rolland par mandat.

ACCORDE sa garantie d'emprunt d'un montant de 1.200.907,00 € à la société DOMAXIS pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation en VEFA de 16 logements PLUS/PLAI situés 17, rue Henri Dunant.

En contrepartie de la garantie apportée par la Ville, la société DOMAXIS s'engage à lui réserver en compensation 3 logements.

ADMINISTRATION GENERALE

➤ **5/040**

A l'unanimité,

AUTORISE le remboursement des cautions concernant trois logements communaux.

POLITIQUE DE LA VILLE

➤ **6/041**

A l'unanimité,

Abstentions : Mme Guibert, M. Rolland par mandat.

AUTORISE le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion Sociale) pour la réalisation des projets d'«Ateliers socio-linguistiques» et de «Cours d'alphabétisation» du centre social (Maisons de quartier de Grand-Vaux, des Prés-Saint-Martin et Eole).

➤ **7/042**

A l'unanimité,

APPROUVE le « projet social » et AUTORISE le Maire à solliciter l'agrément « centre social » pour les Maisons de quartier ainsi que les subventions afférentes à cet agrément auprès de la CAF ou du Conseil général.

AFFAIRES CULTURELLES

➤ **8/043**

A l'unanimité,

Abstentions : Mme Jocelyne MAINTIER-LANG, Mme Laurence SPICHER-BERNIER, M. David FABRE, Mme Guibert, M. Rolland par mandat.

AUTORISE le Maire à signer une convention d'attribution d'une subvention supérieure à 23.000 € avec la MJC Maison pour Tous dont le siège social est situé 12, Grande Rue à Savigny-sur-Orge.

Fait à Savigny-sur-Orge, le 24 avril 2014

**Le Maire,
Conseiller général**

Eric MEHLHORN